

## FISEA : EXEMPLES DE PROJETS

### EXEMPLE DE PROJET : PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DES MUTUELLES CONGOLAISES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT (MUCODEC)

**Accompagnement, aux côtés du Crédit Mutuel, du développement des Mucodec pour le financement du secteur privé au Congo, en favorisant la création d'une institution ad hoc pour le développement de cette activité.**

L'intervention de FISEA doit contribuer au développement du marché bancaire congolais et favoriser le développement du tissu de PME et des établissements financiers de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (zone CEMAC), qui ont peu accès aux dépôts.



© AFD - Vincent Joguet

### EXEMPLE DE PROJET : CONSOLIDER ET DYNAMISER LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

**Prise de participation dans un fonds d'investissement spécialisé sur le secteur financier, Africinvest Financial Sector, qui vise particulièrement les banques et les sociétés de services financiers (crédit-bail, crédit à la consommation, microfinance, crédit logement, assurance ou assurance santé).**

L'accompagnement de FISEA doit notamment contribuer à l'effort de reconstruction et de consolidation des secteurs financiers naissants ou fragilisés des pays en sortie de crise et des pays les moins développés du continent.

L'investissement de 10 M€ sera complété par un volet d'accompagnement technique, financé par FISEA via une subvention de 150 000 Euros. Cette enveloppe permettra de mettre à niveau les capacités des sociétés de portefeuille dans différents domaines (gestion du risque, systèmes informatiques...).

La société de gestion du fonds Africinvest Capital Partners dispose d'une solide expérience à la fois en capital-investissement sur les marchés africains et dans le secteur financier et gère également les fonds Africinvest I et II. Elle est issue des rangs de Tuninvest Finance Group, pionnier du capital investissement au Maghreb.

**PATRICE HOPPENOT,**

**Président fondateur de I&P  
Développement, membre du Comité  
d'Investissement de FISEA**

« Les entreprises d'Afrique devraient être capables de stimuler le développement économique en Afrique subsaharienne. Malheureusement, de nombreux pays africains souffrent du sous-développement de leur PME. Si les difficultés de financement sont un obstacle certain au développement d'un tissu de PME, cet obstacle ne peut malheureusement pas être surmonté par la seule augmentation des volumes de financement offerts. Il est nécessaire d'aborder le sujet du financement des PME avec une approche globale en tenant compte du besoin de soutien technique de ces entreprises. Il s'agit en effet de permettre aux PME de se mettre aux normes nécessaires pour pouvoir accéder aux crédits bancaires et aux apports de capitaux d'investisseurs professionnels. »



### EXEMPLE DE PROJET : PROPOSER UN PRODUIT FINANCIER INNOVANT ET DYNAMISER LE TISSU DE PME

**Prise de participation de 10 MUSD dans un fonds d'investissement « mezzanine », GroFin Africa Fund (GAF), destiné à des petites et moyennes entreprises d'Afrique subsaharienne, dont le profil de risque apparaît trop élevé aux banques commerciales traditionnelles.**

GAF cible un segment de marché peu couvert par l'offre de financement traditionnelle. L'offre de financement de ce fonds prend la forme de prêts mezzanines, couplés d'une offre d'assistance technique permettant d'aider les dirigeants à améliorer leurs perspectives de succès. Au-delà d'un apport de capitaux propres, l'intervention de FISEA doit permettre d'accompagner à plus long terme la transformation de ce fonds en une institution financière spécialisée dans le financement des petites entreprises en Afrique.



© AFD - Benoît Verdeaux

### Contacts : PROPARGO

Division Fonds Propres et Participations – FISEA  
(Guichet Principal)  
151 rue St-Honoré – 75001 Paris – France  
Tél. : (0033) 1 53 44 31 07  
[www.proparco.fr](http://www.proparco.fr) ; [fisea@afd.fr](mailto:fisea@afd.fr)

### AGENCES ET REPRÉSENTATIONS LOCALES RÉGIONALES POUR FISEA :

#### Afrique Australe

Johannesburg : [proparcojohannesbourg@groupe-afd.org](mailto:proparcojohannesbourg@groupe-afd.org)

**Afrique de l'Est** - Nairobi : [afdairobi@groupe-afd.org](mailto:afdairobi@groupe-afd.org)

#### Nigeria et Afrique Centrale

Lagos : [proparcolagos@afd.fr](mailto:proparcolagos@afd.fr) ; [afdabuja@groupe-afd.org](mailto:afdabuja@groupe-afd.org)

**Afrique de l'Ouest** - Abidjan : [afdabidjan@groupe-afd.org](mailto:afdabidjan@groupe-afd.org)

### AGENCES ET REPRÉSENTATIONS LOCALES AFD/ PROPARGO DANS LES PAYS ÉLIGIBLES À FISEA

**Abidjan** (Côte d'Ivoire, Liberia), **Abuja** (Nigeria),  
**Accra** (Ghana), **Addis-Abeba** (Éthiopie, Érythrée, Soudan,  
Somalie), **Antananarivo** (Madagascar), **Bamako** (Mali),  
**Bangui** (République Centrafricaine), **Brazzaville** (République  
du Congo), **Bujumbura** (Burundi), **Conakry** (Guinée,  
Sierra Leone), **Cotonou** (Bénin), **Dakar** (Sénégal,  
Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau), **Dar Es Salaam** (Tanzanie),  
**Djibouti** (République de Djibouti), **Johannesburg** (Afrique  
du Sud, Botswana, Lesotho, Malawi, Namibie, Swaziland,  
Zambie, Zimbabwe), **Kinshasa** (République démocratique  
du Congo), **Libreville** (Gabon, São Tomé et Príncipe),  
**Lomé** (Togo), **Luanda** (Angola), **Maputo** (Mozambique),  
**Moroni** (Comores), **N'Djamena** (Tchad), **Nairobi** (Kenya,  
Burundi, Ouganda, Tanzanie), **Niamey** (Niger),  
**Nouakchott** (Mauritanie), **Ouagadougou** (Burkina Faso),  
**Port-Louis** (Maurice), **Yaoundé** (Cameroun, République  
Centrafricaine, Guinée Équatoriale).

### AFD – Division Afrique (AFR) – FISEA

5 rue Roland Barthes – 75598 Paris Cedex 12 – France  
Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax : +33 1 44 87 99 39  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

Établissement public, l'**Agence Française de Développement (AFD)** agit depuis plus de soixante ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique de développement définie par le Gouvernement français.

Présente sur le terrain dans plus de 50 pays, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation des enfants, appui aux agriculteurs, soutien aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2008, l'Agence a consacré près de 4,5 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays du Sud et en faveur de l'Outre-mer. Ces financements concernent notamment la scolarisation de 7 millions d'enfants, l'approvisionnement en eau potable de 4,4 millions de personnes et le soutien de 370 000 emplois dans le secteur productif. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser 3,3 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an.



PROPARGO est une Institution Financière de Développement, conjointement détenue par l'Agence Française de Développement (AFD) et par des actionnaires privés du Nord et du Sud. La société a pour mission de catalyser les investissements privés dans les pays émergents et en développement en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire (OMD). Née il y a trente ans de la conviction que le secteur privé est un acteur clé du développement, PROPARGO a triplé son capital en 2008. PROPARGO finance des opérations économiquement viables, socialement équitables, soutenables sur le plan environnemental et financièrement rentables. La Société investit dans un champ géographique allant des grands pays émergents aux pays les plus pauvres. L'Afrique concentre 55% de son activité. PROPARGO propose une palette complète d'instruments financiers permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs privés dans les pays en développement. En 2008, PROPARGO a octroyé 800 M€ à travers plus de soixante projets dans plus de trente pays. [www.proparco.fr](http://www.proparco.fr)



Cette publication a été imprimée dans le respect  
de l'environnement avec des encres végétales  
et sur du papier PEFC™ (gestion durable des forêts).

# FONDS D'INVESTISSEMENT ET DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN AFRIQUE

S'impliquer et investir aux côtés  
des entreprises africaines

© Paul Kabré



**FISEA est un fonds d'investissement** qui prend des participations dans des entreprises, des banques, des institutions de microfinance et dans des fonds d'investissement déployant leur activité en Afrique subsaharienne. L'ambition de FISEA est d'être un levier de croissance économique dans cette région.

## FISEA : UN DISPOSITIF POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

FISEA est l'un des dispositifs majeurs de l'Initiative française pour la croissance et l'emploi en Afrique, annoncée par le Président de la République française, au Cap, en Afrique du Sud, le 29 février 2008. Cette initiative vise à soutenir la croissance économique et la création d'entreprises génératrices d'emplois.

Société anonyme créée à Paris le 20 avril 2009, FISEA est détenue par l'Agence Française de Développement (AFD). PROPARCO, filiale de l'AFD dédiée au financement du secteur privé dans les pays en développement et émergents, assure l'instruction et la gestion des opérations de FISEA. Avec un objectif cible de 50 M€ investis chaque année, FISEA devrait financer en cinq ans une soixantaine de projets et permettre de créer plus de 100 000 emplois sur le continent africain.

L'objectif de FISEA est de favoriser la croissance des entreprises et institutions financières en Afrique subsaharienne en leur offrant un accès à des capitaux propres et un appui dans la gestion de leurs investissements.

## LES CARACTÉRISTIQUES DE FISEA

- Modalités des interventions : prises de participation financière minoritaires, indirectes (dans d'autres fonds d'investissement) ou directes (dans des banques, institutions de microfinance, entreprises, projets d'infrastructure), avec une possibilité d'accompagnement technique.

- Instruments financiers : prise de participation en capital, souscription à des émissions d'obligations, comptes courants d'actionnaires ; possibilité d'un accompagnement technique d'un montant limité lié à l'investissement.
- Zone géographique éligible : Afrique subsaharienne.
- Période d'investissement : 5 ans, à partir du 20 avril 2009.
- Montant unitaire des interventions : de 1 à 10 M€.
- Durée maximale de détention des participations : de 7 à 10 ans.



© AFD - Paul Kabré

## LES DESTINATAIRES DE FISEA

FISEA s'adresse :

- aux gestionnaires de fonds d'investissement majoritairement engagés en Afrique subsaharienne et dans des entreprises peu couvertes par l'offre traditionnelle de financement,
- aux entrepreneurs ou aux promoteurs opérant en Afrique subsaharienne et ayant besoin d'un appui financier pour développer leur activité,
- aux banques et institutions de microfinance à la recherche de capitaux propres et d'un accompagnement dans leurs opérations à moyen terme.

## MICHEL JACQUIER, Directeur Général Délégué de l'AFD, Président de FISEA

« FISEA se veut un outil complémentaire des fonds traditionnels privés. Il sera consacré à des opérations plus risquées que celles que les investisseurs acceptent spontanément de financer. En effet, il visera des régions plus instables ou en sortie de crise, des investissements de plus petite taille et des secteurs traditionnellement délaissés, comme l'agriculture, la microfinance, les énergies nouvelles, mais aussi la santé et l'éducation. Mais, à l'image de tous les fonds, les projets devront être financièrement rentables, gage de leur pérennité et de leur réel impact sur le tissu économique local et le développement du pays. En plus de ce positionnement atypique, une enveloppe va être consacrée à des mesures d'accompagnement. Cinq millions des 250 millions d'euros iront au financement d'apports techniques en matière de gestion, de gouvernance... Ce n'est pas de l'argent perdu, car c'est aussi un moyen d'assurer une meilleure rentabilité ».



## POUR BÉNÉFICIER DE FISEA

### Fonds d'investissement

#### Objectif :

Accompagner des équipes de gestion de qualité en prenant des participations minoritaires dans des fonds d'investissement positionnés en Afrique subsaharienne sur des segments délaissés par l'offre traditionnelle de financement.

#### Critères d'investissement :

- L'investissement final est réalisé majoritairement en Afrique subsaharienne.
- Le fonds d'investissement est dirigé par une équipe expérimentée et de qualité.
- Les projets financés sont financièrement rentables à moyen terme.
- Le fonds d'investissement a la capacité d'accompagner dans leur développement les entreprises bénéficiaires de ses concours.
- Le fonds d'investissement respecte les normes environnementales, sociales, de lutte anti-blanchiment de standard international.
- Le fonds d'investissement a la capacité de catalyser d'autres investisseurs pour optimiser les impacts du projet.

### Investissements directs : entreprises, projets d'infrastructure, institutions financières

#### Objectif :

Participer au développement d'entreprises ou institutions financières en prenant des participations minoritaires dans des projets ayant des perspectives d'évolution pérenne et un impact développemental important.

#### Critères de financement :

- L'activité financée est située majoritairement en Afrique subsaharienne.



© AFD

- La structure bénéficiaire est dirigée par une équipe expérimentée et de qualité.
- Le projet financé est pérenne.
- Le projet dispose d'un plan d'affaires convaincant et est rentable à moyen terme.
- La structure bénéficiaire respecte les normes environnementales, sociales, de lutte anti-blanchiment de standard international.
- Un désengagement financier de FISEA est envisageable à terme.

## INSTRUCTION DES DOSSIERS DE DEMANDE DE FINANCEMENT FISEA

Le dossier doit être déposé auprès d'une représentation locale PROPARCO ou AFD ou au siège de PROPARCO. Le projet est présenté à un Comité d'identification du gestionnaire PROPARCO.

Après approbation par ce Comité, le responsable de l'instruction entreprend l'étude du dossier avec les promoteurs du projet afin de répondre aux différents critères (financiers, techniques, légaux, environnementaux et sociaux, lutte anti-blanchiment), puis présente le projet à un Comité de projet. La décision d'octroi est prise par le Président de FISEA, après avis consultatif du Comité d'Investissement de FISEA, composé majoritairement de membres indépendants ainsi que des membres issus de l'AFD.

Le délai total de la procédure d'instruction varie en fonction de la complexité et de la maturité du dossier (de 2 à 6 mois).

### Membres indépendants du Comité d'investissement Consultatif FISEA :

- **A. Abdelkefi** (Président fondateur de Tuninvest)
- **A. Arnold** (Ancien Directeur général du FMO), également membre du Conseil d'Administration de FISEA
- **P. Hoppenot** (Président fondateur de I&P Développement)
- **P. Séchaud** (Administrateur de banques en Afrique), également membre du Conseil d'Administration de FISEA
- **A. Tadesse** (Vice-Président à la DBSA), également membre du Conseil d'Administration de FISEA
- **J.-L. Vinciguerra** (Conseiller financier du fonds Aga Khan pour le développement économique)

### Autres membres indépendants du Conseil d'Administration :

- **A. Bio-Tchane** (Président de la BOAD)
- **T. Ahoua** (Représentant de la BCEOA auprès de la commission de l'UEMOA)

# FISEA : UNE SOLUTION DE FINANCEMENT EN FONDS PROPRES ET UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

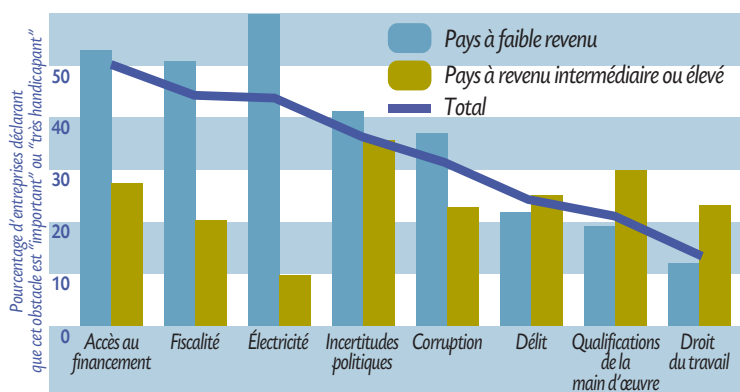
## LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT APPORTÉES PAR LE GROUPE AFD

Le secteur privé joue un rôle central pour réduire la pauvreté et soutenir la croissance économique en favorisant la création d'emplois durables et l'augmentation des revenus.

Dans les pays en développement, les très petites entreprises et les PME concentrent l'essentiel des emplois. La réponse au défi du financement des PME passe par l'encouragement des institutions financières à mieux servir cette clientèle, l'amélioration du climat des affaires, la fiabilité des informations financières et le développement de la compétitivité des entreprises. Pour promouvoir l'investissement du secteur privé, l'AFD et PROPARCO ont développé une filiale dédiée au secteur privé, ont développé une large gamme de produits financiers qui s'adaptent aux besoins des entreprises, quelle que soit leur taille : fonds propres, prêts à long terme, lignes de crédit, outils de garantie, capital-investissement.

Le groupe AFD répond aux besoins de financement, de formation et d'évolution technologique des entreprises du Sud en conduisant, depuis de nombreuses années, un programme de mise à niveau qui offre une plate-forme complète de services. Ce programme aide les entrepreneurs à faire face à la concurrence internationale et à trouver leur place dans la mondialisation. Le soutien du secteur privé constitue l'un des axes majeurs de l'action du groupe AFD.

### L'accès au financement : un des principaux obstacles au développement africain



Source : Rapport sur la compétitivité en Afrique 2007 – Banque africaine de développement

**ADMASSU TADESSE,**

**Vice-président de la DBSA  
(Development Bank of Southern Africa),  
membre du Conseil d'Administration  
et du Comité d'Investissement de FISEA**

« Les difficultés d'accès au financement sont parmi les principaux obstacles ressentis par les PME africaines pour leur développement. L'Afrique subsaharienne est une des rares régions du monde délaissées par les fonds de capital risque et autres fonds d'investissement dédiés aux PME. Les faiblesses institutionnelles constatées dans de nombreux pays de la région n'aident en rien à stimuler le goût du risque indispensable pour investir dans les PME. Le caractère informel et familial de la plupart des PME africaines constitue un autre obstacle. Nombreux sont les investisseurs potentiels qui considèrent le manque de transparence et de professionnalisme des PME comme un frein à leurs engagements.

Pour une institution financière de développement, il est très important d'identifier des intermédiaires appropriés, c'est-à-dire des partenaires suffisamment engagés et ayant accès aux PME. Ensuite, il est nécessaire d'apporter un soutien aux PME au-delà des financements. Ces appuis non financiers doivent être bien ciblés : conseils pertinents et adaptés au secteur d'activité de l'entreprise, outils de gestion financière et services commerciaux à des prix abordables, développement de réseaux de distribution (en particulier, mise en relation avec des grandes entreprises ou des marchés à l'exportation), formations sur le terrain etc. Ce soutien supplémentaire est indispensable pour renforcer les capacités de gestion des entreprises ainsi que leur accès aux marchés. »

